

Royan, le 4 juillet 2023



SECRETARIAT GÉNÉRAL

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 10 juillet 2023

à 18 h 00

(Salle du Conseil Municipal)

Ordre du jour

1. Subvention exceptionnelle allouée aux communes de Charente-Maritime touchées par le séisme survenu le 16 juin 2023.
 2. Attribution d'une subvention au Comité des Fêtes et d'Animations de Royan (CFAR) pour l'année 2023.
 3. Aliénation de la parcelle cadastrée section AM n°82, située 44 Avenue Maryse Bastié à Royan, au profit de Monsieur Franck LECLÈRE - Modificatif n°1 à la délibération n° 23.083 du 25 mai 2023.
 4. Aliénation de la parcelle cadastrée section BL n° 475, située 10 Rue des Geais à Royan, au profit de Monsieur David ZAIMOVIC.
- . Questions diverses.



Le Maire,

Patrick MARENCO